



TEXTE ADOPTÉ n° 507  
« Petite loi »

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

16 avril 2015

---

---

## PROJET DE LOI

*autorisant la ratification du traité d'extradition  
entre la République française et la République populaire de Chine.*

**(Texte définitif)**

*L'Assemblée nationale a adopté sans modification le projet de loi,  
adopté par le Sénat en première lecture, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

*Sénat : 529 (2011-2012), 587, 588 et T.A. 160 (2012-2013).*

*Assemblée nationale : 1095 et 2668.*

---

### Article unique

Est autorisée la ratification du traité d'extradition entre la République française et la République populaire de Chine, signé à Paris le 20 mars 2007, et dont le texte est annexé à la présente loi <sup>(1)</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 16 avril 2015.*

*Le Président,*  
*Signé : CLAUDE BARTOLONE*

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 1095.

ISBN : 2-1113-4546-6



ISSN 1240 - 8468